

DEVENEZ AMBASSADEUR DU COMPOSTAGE !

Depuis quelques années, la pratique du compostage ne cesse de se développer. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Le compostage, processus de transformation des déchets organiques en amendement naturel ou « compost », est un enjeu national dans la réduction des déchets. Écologique et économique, il permet de réduire sensiblement la production et le traitement d'ordures ménagères. 30% des Ordures Ménagères sont des déchets compostables.

Pour encourager le compostage, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc multiplie depuis plus de 10 ans les actions incitatives à destination des particuliers et aussi des professionnels :

- Des composteurs individuels sont proposés à 15€, le reste du coût étant pris en charge par le SITOM. Ces composteurs, en bois ou en plastique recyclé d'une capacité de 400L sont vendus lors de permanences sur tout le territoire.
- Le SITOM accompagne également les particuliers n'ayant pas d'espace vert privatif pour leur projet de compostage. Il existe en effet des solutions pour tous :
 - Vous habitez en immeuble avec un espace vert commun : optez pour les composteurs collectifs en pied d'immeuble.
 - Vous habitez en immeuble ou en maison sans espace vert : optez pour le compostage de quartier.

Dans les deux cas, le SITOM installe gratuitement les composteurs, forme les usagers à la pratique et accompagne le site de compostage vers son autonomie.



VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS CETTE ACTION ET DEVENIR AMBASSADEUR DU COMPOSTAGE,

contactez le SITOM au 04 50 78 10 48 ou la Régie Chamonix Propreté au 04 50 53 41 94. Deux habitants référents sont nécessaires pour la bonne gestion de chaque site.

- Si vous êtes professionnels (restaurateurs, maisons de retraite, bureaux, magasins...), il est également possible de prendre contact avec le SITOM pour bénéficier d'une formation gratuite et avoir un suivi régulier.

QUELQUES CHIFFRES (DEPUIS 2009)

Sur l'ensemble de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc :

- **37 sites de compostage partagés** (environ 23 tonnes de déchets détournés en 2019) : 9 sites en pied de résidence, 9 sites de quartier, 4 sites en établissement scolaire et 15 sites en milieu professionnel (dont 4 restaurants d'altitude)
- **1104 foyers individuels** se sont équipés d'un composteur individuel :
 - À Chamonix 20 sites / 633 individuels
 - Aux Houches 14 sites / 291 individuels
 - À Servoz 1 site / 122 individuels
 - À Vallorcine 2 sites / 58 individuels

Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet du SITOM www.sitomvalleesmontblanc.fr rubrique « réduction des déchets ». Rejoignez-nous également sur Facebook, vous serez au courant de nos différentes actions, animations et autres campagnes de sensibilisation.

